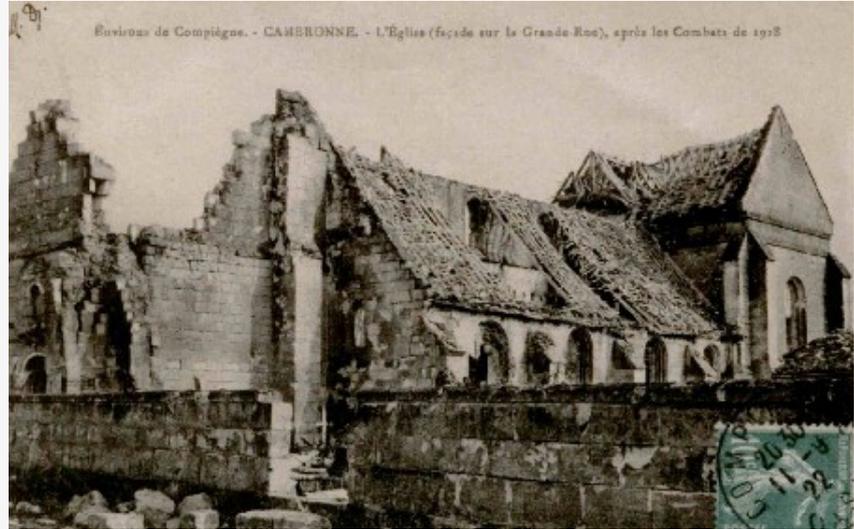


Centenaire des combats de la guerre 14-18

Notre commune a été fortement touchée par l'offensive allemande de l'été 1918.

Pratiquement tous les bâtiments de l'époque furent meurtris voir détruits sous les bombardements de l'ennemi. L'église, détruite au 3/4 et classée comme Bâtiment Historique le 5 février 1920, sera reconstruite grâce au parrainage de la commune de Monville (Seine Maritime).



Une borne casquée de la victoire au Pont du Matz a été installée en mémoire de cette bataille. Elle marque la dernière offensive allemande du 11 juin 1918 et matérialise la position du front du 12 août 1918 (début des offensives des alliés dans l'Oise).



Borne Casquée de la Victoire



Et aussi dans ce bulletin municipal ...

Programme de la Fête Nationale, page 4 et page 8

Publicité frauduleuse, page 12

Feu d'artifice
parking salle du Marigny



**CLÔTURES
ET PORTAILS
DU COMPIÉGNOIS**

DEVIS GRATUITS

FOURNITURE ET POSE
Clôtures tous types, Grillagées, PVC, Treillis Soudé...
Portails manuels et motorisés
PVC - Barreaudés - Grillagés ...



2 rue Kléber Bibaud - ZAC du Gros Grelot
60150 THOUROTTE
Tél : 03 44 85 22 13 Fax : 03 44 85 11 27 clotures.cpc@wanadoo.fr



Carrosserie du Pont du Matz

Vente de Véhicules Neufs et d'Occasions
Réparation Automobiles Toutes Marques

100 rue du Vieux Mont
60170 CAMBRONNE LES RIBECOURT
☎ 03.44.76.17.40
cpm.top.carrosserie@wanadoo.fr



DEGAUCHY - TP
Collectivités - Industries - Particuliers

Terrassement
Assainissement
Cour en enrobés
Pavage
Eau potable
Plate-forme Industrielle



Découvrez notre site internet : **www.degauchy.fr**

44, rue d'en Haut - 60310 Cannectancourt
Tél. : 03 44 09 26 55 - Fax : 03 44 09 27 98
Agence de Beauvais : Rue Joseph Arnal - 60510 BRESLES



Collecte, tri, traitement des déchets ménagers et industriels
Recyclage papier, carton, acier, aluminium
Collecte et compostage des déchets verts
Balayage voiries et usines
Location et transport de bennes
Location et vente de conteneurs à déchets



65, boulevard Carnot - BP 80059 - 60402 NOYON Cedex
Tél. 03.44.93.25.21 - Fax 03.44.93.25.30
E-mail : accueil@gurdebeke.com
www.gurdebeke.com

CERTIFIE ISO 14001



SunChemical
a member of the DIC group  Color & Comfort
www.sunchemical.com

Un groupe international
SUN CHEMICAL SAS - ZI du Pont du Matz - RD 932
60150 THOUROTTE
Tél : 03 44 90 60 00





Le Cambronnais

Juillet, Août et Septembre 2018

N°17

L'Editorial

La responsabilité

Voilà un mot très souvent employé dans des expressions comme :

*Etre responsable de
Donner une responsabilité
Prendre ses responsabilités
Ou bien encore chercher le responsable.*

Nous entendons souvent dire que les maires sont responsables de tout ce qui se passe sur leur commune.

Je conçois très bien que nous sommes tenus de résoudre les problèmes de notre territoire, que notre devoir est d'entretenir les canalisations, les voiries...

Nous avons subi des pluies torrentielles ce printemps. Ces pluies et les boues qui ont coulées des champs n'ont pas pu être absorbées naturellement ou canalisées par les réseaux. Un de ses orages représentait le cubage d'eau d'une période de plusieurs semaines habituellement.

La commune a été plus particulièrement touchée sur certaines voiries :
rue de l'archerie, rue verte et impasse Benjamin Hernandez etc...

Les administrés de ces quartiers ont vu leurs sous-sols inondés, des talus communaux se sont effondrés rendant inaccessibles certaines rues...

Nous avons pallié à l'urgence avec l'aide des agriculteurs, des pompiers et du service technique.

Certes, nous n'avons pas pu répondre à toutes vos demandes de façon immédiate mais tous vos appels ont été entendus et nous nous sommes rendus sur place dès que possible.

D'autres communes avoisinantes ont été fortement touchées par ces événements climatiques : des maisons détruites, de grands axes inaccessibles, des personnes décédées...

Ce qui me laisse dire que malgré tous les dégâts causés à Cambronne-lès-Ribécourt, nous avons été chanceux malgré tout.

A la diffusion des reportages télévisés, nous avons constaté qu'une grande solidarité peut exister entre voisins, entre amis, en famille.

A Cambronne, il ne suffit pas simplement de regarder et d'attendre; c'est à chacun d'entre nous, voisins, amis, de venir en aide aux personnes touchées lors de tels événements.

Nous sommes tous concernés et tenus responsables de ces changements climatiques.

Je conclurais que dès lors qu'un événement hors norme se produit, nul n'est besoin de désigner un responsable pour que quelqu'un agisse, la solidarité est l'affaire de tous !

Le Maire, Geneviève DRELA

**A
s
s
o
c
i
e
r
e
s
...**

Editorial	Page 1
Comptes-rendus du Conseil Municipal	Pages 2 à 3
Commission Scolaire	Page 3
Commission Fêtes et Loisirs	Page 4
Les Acaciades 2018	Page 4
Associations Cambronnaises	Pages 5 à 10
Infos Utiles	Pages 11 à 16

Compte-rendu de Conseil Municipal du 13 avril 2018

L'an deux mille dix-huit, le treize avril à dix-huit heures,

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Mme DRELA, Maire, sur la convocation qui leur a été adressée le 9 avril 2018, conformément à l'article L.2121.10 du Code général des collectivités territoriales.

Étaient présents :

MME DRELA, M VAST, MME MONFORT, M RICARD, M NERET, MME GERARD,
MME SEZILLE, MME GOUBET, M BAKUM, MME CHARLET, M FOULARD, MME BIENAIME.

Étaient absents :

M DEGOUY (exc, rep par M NERET), MME LEFEVRE (exc, rep par M BAKUM), MME ROUX,
M ROUX, MME SMITS, M SMITS, MME MORVILLE.

Conformément à l'article L.2121.15 du Code général des collectivités territoriales, il est procédé à la nomination d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil. **Madame SEZILLE** est désignée pour remplir cette fonction qu'elle accepte.

Budget primitif 2018 de la Commune

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, approuve à l'unanimité le Budget Primitif Commune 2018 équilibré, tant en recettes qu'en dépenses,

en section de fonctionnement, à la somme de 1 444 704 euros,

en section d'investissement, à la somme de 202 178 euros

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'amortir les immobilisations à hauteur de **29 607** euros pour l'année 2018.

Subventions aux Associations

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal donne son accord sur l'attribution des subventions pour l'année 2018 :

Associations de Cambronne-lès-Ribécourt : 22 900 euros

Associations extérieures à Cambronne-lès-Ribécourt : 675 euros

Centre Communal d'Action Sociale de Cambronne-lès-Ribécourt : 12 000 euros

COS du Personnel de la Commune de Cambronne-lès-Ribécourt : 11 000 euros.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise le versement de la recette issue de la vente de droits de places pour la brocante du 8 avril 2018, à l'association « Cambronne Sporting Club de Handball », organisatrice de la manifestation.

Taxes Directes Locales 2018

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de laisser les taux des taxes directes locales inchangés pour l'année 2018 :

TYPE D'IMPOTS	BASE D'IMPOSITION	TAUX	MONTANT PERCU
Taxe d'Habitation	1 750 000,00 €	18,13%	317 275 €
Taxe Foncière Bâti	1 421 000,00 €	23,79%	338 056 €
Taxe Foncière Non-Bâti	22 900,00 €	73,21%	16 765 €
Cot. Foncière des Entreprises	302 600,00 €	17,76%	53 742 €

Budget primitif assainissement

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, approuve à l'unanimité le Budget Primitif Assainissement 2018 équilibré, tant en recettes qu'en dépenses,

en section d'exploitation, à la somme de 87 586 euros,

en section d'investissement, à la somme de 1 136 464 euros.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'amortir les immobilisations à hauteur de **40 393** euros et d'amortir les subventions à hauteur de **13 910** euros pour l'année 2018.

Compte-rendu de Conseil Municipal du 13 avril 2018 (suite)

Questions diverses

Repas festif

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide d'organiser un repas festif à l'occasion de la Fête Communale le 24 juin 2018 à midi, et décide de fixer les tarifs suivants :

- | | | | |
|-----------------------------|-------------|--|-------------|
| -Repas adulte cambronnais : | 10.00 euros | -Repas adulte extérieur : | 18.00 euros |
| -Repas enfant 3 à 12 ans : | 4.00 euros | -Repas gratuit pour les enfants de moins de 3 ans. | |
| -Cannette de soda : | 1.00 euros | -Bouteille de vin rosé : | 6.00 euros |
| -Bouteille de vin rouge : | 6.00 euros | -Bouteille de Crémant : | 10.00 euros |

Tarif petit déjeuner Centre de loisirs

Madame le Maire informe l'assemblée que le service périscolaire prévoit de proposer une nuitée lors du centre de loisirs sans hébergement de juillet 2018.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de facturer 2 euros le petit déjeuner aux participants à cette nuitée.

Plan départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que le Conseil Départemental a décidé, par une délibération du 23 juin 1998, l'élargissement du plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée (PDIPR) à un ensemble de circuits de découverte des pays de l'Oise.

Après avoir pris connaissance du dossier relatif à l'élargissement du PDIPR à un circuit de découverte traversant le territoire de la commune et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de donner un avis favorable sur le circuit de randonnée dénommé GR225, décide de donner son accord sur l'inscription au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée des chemins ruraux suivants le tableau figurant en annexe à la présente délibération, s'engage à conserver le caractère public et ouvert aux voies et chemins inscrits, s'engage en cas d'aliénation ou de suppression d'un chemin ou d'une section de chemin à proposer au Conseil Départemental un itinéraire de substitution, s'engage à accepter le balisage, le panneauage et la promotion du circuit.

COMMISSION SCOLAIRE

Depuis quelques mois, nous parlons d'une éventuelle fermeture de classe.

A ce jour, nous sommes toujours en attente d'une décision définitive qui sera prise par l'Inspection Académique.

Espérons que nous serons épargnés pour cette rentrée !

Comme chaque année, le centre aéré communale aura lieu en juillet, du 9 au 27 juillet. La Directrice et les animatrices ont prévu de nombreuses activités avec une nouveauté cette année : la possibilité de nuitée au centre.

Petit rappel :

Retour à la semaine à 4 jours dès lundi 3 septembre 2018. Les élèves auront classe les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30.

La Communauté de Communes des Deux Vallées peut accueillir les enfants les mercredis de 7h30 à 18h00 (dossier d'inscription en mairie ou sur www.deuxvallees.fr) Attention ! Pour les 5 et 12 septembre, la date limite d'inscription est le 13 juillet !

Bonnes vacances à tous !

Mélanie Monfort,
Adjointe aux Affaires Scolaires

COMMISSION FETES ET LOISIRS

Chasse aux œufs du 2 avril

Belle journée pour cette occasion, mais de moins en moins de participants.

Distribution du muguet pour nos aînés

C'est toujours un plaisir d'aller à la rencontre de nos aînés et de partager un moment ensemble.

Journée Sport Pour Tous

Bonne participation le matin à la randonnée pédestre et au circuit vélo, avec la présence de nombreux enfants.

A retenir

Vendredi 13 juillet 2018

Cette année le feu d'artifice se déroulera devant la salle du Mariquy ainsi que la soirée dansante.

La retraite aux flambeaux partira de la Cité du Moulin de l'Etang pour une arrivée à la salle du Mariquy (Moulin de l'Etang, rue des Plantes, rue du Moulinet, rue de la Mairie et rue du Mariquy).

Rendez-vous à 21h30 pour un départ à 22h00

Samedi 8 septembre

Forum des Associations à la salle du Mariquy.

Dimanche 23 septembre

Marche d'Automne à la journée avec barbecue offert le midi par la Municipalité.

Dimanche 21 octobre

Nous accueillerons une nouvelle fois cette année la chorale « *Les chants Boul'Tout* » (plus d'infos dans le prochain Cambronnais).

Jean-Marie RICARD

Adjoint à la Commission

Fêtes et Loisirs



Les Acaciades 2018

Le vendredi 1^{er} juin, la deuxième édition des « Acaciades », manifestation sportive solidaire, a eu lieu dans le cadre du parcours éducatif à la santé et du parcours citoyen. Les élèves de l'école se sont mobilisés à nouveau autour d'un même défi : parcourir le plus de kilomètres possible. Pour rappel, chaque élève a pu réaliser autant de fois qu'il le souhaitait une distance de 40 mètres pendant 15 minutes. Au cours de ce challenge sportif, les plus grands pouvaient encourager et courir avec les plus jeunes afin de les amener à se surpasser. Des parents se sont joints à la manifestation afin d'aider les enseignantes et d'encourager également les élèves, certains d'entre eux ont même participé à la course en effectuant eux aussi des passages. L'année dernière, 155 élèves avaient participé et ils avaient parcouru 48 kilomètres et 640 mètres. Cette année, 161 élèves et 5 adultes ont participé et ils ont réalisé une nouvelle performance de 64 kilomètres et 760 mètres.



L'école « Les Acacias »

Les Godillots Cambronnais

Rappel des sorties

Tous les Lundis à 14 heures rendez-vous à l'église pour
2 heures / 2 heures et demi de marche
6 à 7 km

Un Dimanche par mois rendez-vous à la mairie à 9 heures
pour une marche de 3 heures 8 à 11km

Marche du Dimanche

8 Juillet Cuts 8 à 9 km

5 Aout Choisy au Bac 7 à 8 km

14 Octobre Elincourt 2 parcours 6 et 9 km

18 Novembre Francport 9 à 10 km

9 Decembre La Neuville sur Ressons 7 km

Une sortie est programmée le 07 Octobre à Paris

Promenade sur la coulée verte parcours de 4 km
puis balade en bateau mouche 1h15

Prévoir votre pique-nique

Des places sont disponibles pour les non adhérents
au prix de 25 euros

Le départ est prévu en bus place de la mairie

Pour tout renseignement, appelez :

Mme Gourdain 06 51 24 60 49

Mme Mahon 03 44 76 82 82

Le Bureau



Association de Pêche des Quatre Etangs d'Antoval

Concours du 21 avril

22 pêcheurs dont un enfant se sont retrouvés dès 7h30 autour des étangs pour le petit café avant le tirage au sort des places.

Et encore une victoire pour :

Olivier LEFEVRE avec 3225 points (43 poissons, 3020 grammes)

2ème: **Jeremy MORIN** avec 1860 points (110 poissons, 1310 grammes)

3ème : **Georges NILLAS** avec 1675 points (11 poissons, 1620 grammes).

A retenir :

- Pêche à la carpe de nuit le **vendredi 10 août** (les adhérents intéressés sont les bienvenus)
- Concours de pêche des adhérents le **dimanche 16 septembre**.

Le Président, Jean-Marie RICARD

Tel. : 06 64 42 36 17

Infos du 3^{ème} trimestre 2018

APRES-MIDI JEUX :

JUILLET

PAS DE CLUB

AOÛT

CLUB

Les 14 et 28

SEPTEMBRE

CLUB

Les 4 et 18

ACTIVITES DU 2^{ème} TRIMESTRE 2018



VOYAGE EN MARTINIQUE du 09 au 17 mars 2018



VOYAGE EN MARTINIQUE du 09 au 17 mars 2018



SORTIE AU COCO GRILL en Belgique le 12 avril 2018 : visite d'une brasserie puis repas spectacle cabaret

CLUB du 29 mai : Mr Patrice CHORON, de LA POSTE, est venu nous présenter la tablette senior « ARDOIZ »

CLUB du 12 juin : Mme Pascale SOREL du Conseil Départemental, est venue nous présenter le dispositif « MONALISA »

A VENIR

Jeudi 12 juillet

REPAS CROISIERE à bord de « L'ESCAPADE »

Les 10, 11 et 12 septembre

VOYAGE à PRAGUE

Jeudi 25 octobre

FETE DE L'AMITIE salle TIGRE de MARGNY

VOYAGES 2019 : MINORQUE du 25 mai au 1^{er} juin en tout inclus, COMPLET

MARRAKECH du 8 au 15 octobre en tout inclus, COMPLET

Toutes ces activités ont pour but de rompre la solitude et l'isolement de nos sociétaires dans la convivialité !

VEenez nous REJOINdRE : Jacques MERSEMAN tel : 03 44 76 85 74 ou 06 16 43 51 00

Cambronne Sporting Club Handball

La saison est terminée, il est temps de faire le bilan. Notre équipe +16ans 1 évoluait cette saison en poule basse pré nationale. Malheureusement pour nous cette poule va être supprimée par la ligue pour ne laisser qu'une seule poule de pré nationale dans le championnat régional. Nous allons donc nous retrouver en poule excellence régionale. L'équipe 2 est 1^{ère} du championnat départemental excellence ce qui signifie une accession en championnat régional honneur. L'équipe 3 est en milieu de tableau du championnat départemental honneur. Les -18ans Masc ont participé au championnat régional honneur, ils terminent la saison en milieu de tableau, ce qui leur donne le droit de participer au tournoi de qualification régional. Les -15ans Masc terminent 2^{ème} du championnat départemental excellence ce qui leur permet de participer également au tournoi de qualification régional. Les -13ans Masc sont 1^{er} du championnat départemental poule excellence, ils sont donc champions de l'Oise. Au niveau des équipes féminines, nos -18ans fém en entente avec les clubs de Lassigny et Noyon (entente LACANO) sont 5^{ème}. Les -15ans fém terminent quant à elles 7^{ème} du championnat départemental, cela a été très dur pour elles... En ce qui concerne les -13ans Fém, elles terminent 4^{ème} du championnat départemental honneur. Les plus jeunes ont fait également d'excellents résultats lors des différents tournois. Nous tenions à féliciter tous nos joueurs et joueuses ainsi que leurs entraîneurs pour ces excellents résultats.

Malheureusement, nous avons appris récemment que le club de Lassigny souhaitait mettre fin à notre entente masculine. Nous regrettons cette décision mais nous allons reprendre le chemin que nous suivions depuis plus de 50 ans. Cela nous a toujours réussi jusqu'à présent...Vert un jour, vert pour toujours...

Les filles quant à elle continueront à participer à l'entente LACANO.

Grace à notre action avec l'école primaire, nous avons de nouvelles recrues qui arrivent au club. Le 13 février 2018 a eu lieu le tournoi de clôture du cycle de handball scolaire au sein de l'école communale de Cambronne, ce cycle handball était destiné aux classes de CM1 et CM2. Nous renouvelons ce tournoi que nous avons trouvé très convivial. En effet le mardi 19/06/2018 aura lieu un tournoi de fin d'année scolaire. Nous tenons à remercier les institutrices Mmes Defrocourt et Grandgirard pour leur investissement. Nous renouvelerons ce cycle handball scolaire la saison prochaine.

Notre assemblée générale a eu lieu le samedi 23/06/2018, suivi d'un vin d'honneur et d'un barbecue.

Nous vous donnons rendez-vous au mois de septembre 2018 pour la reprise des championnats, les entraînements pour les plus grands reprendront fin août, pour les autres dès la rentrée scolaire, en attendant nous vous souhaitons tous d'excellentes vacances.

A bientôt à la salle A. Hennique

André LAVAIRE, Secrétaire Général du
CAMBRONNE SC HANDBALL



Les Anciens Combattants



Communiqué de la section des Anciens Combattants de Cambronne-lès-Ribécourt :

Activités :

Activités passées :

Mardi 8 mai 2018 à 10h45 : Commémoration de la Victoire de 1945.

Samedi 26 mai 2018 :
Journée festive au profit des adhérents de la section.

Samedi 16 juin 2018 : Méchoui. Nombre de participants : 81

---000---

Activités à venir :

Samedi 14 juillet 2018 : 10h15 : Rassemblement devant la mairie.
10h30 : Déplacement vers le Monument aux Morts.

Samedi 8 septembre 2018 : Participation au Forum des Associations.

---000---



Journée Festive

Les Cambronnaises et Cambronnais jeunes et moins jeunes souhaitant s'investir dans le Devoir de Mémoire peuvent rejoindre la section, ils seront les bienvenus !

Nos coordonnées :

Daniel DRELA, président 03 44 76 87 48
Bernard PLOMION, secrétaire 06 78 64 16 63
André LEFEVRE, Trésorier 03 44 76 99 71



Commémoration de la Victoire de 1945



Le Comité des Fêtes Cambronne Evénements

Merci aux 18 équipes qui ont participé à notre concours de pétanque qui s'est déroulé sous un magnifique soleil, le 19 mai dernier. Rendez-vous l'année prochaine pour notre 4^{ème} concours !

N'oubliez pas notre salon VDI le week-end du 22 septembre où vous pourrez découvrir les différents produits proposés par nos exposants (bonbons, produits d'entretien, lingerie...) et profitez de plusieurs animations dont une tombola gratuite. Avec bien sûr possibilité de se restaurer sur place. Alors, à vos agendas !!

Bonnes vacances à tous et à toutes !

Le Bureau

COMITE DES FETES CAMBRONNE EVENEMENTS

ORGANISE SON 1ER

SALON VDI

LES 22 ET 23 SEPTEMBRE 2018

DE 10H A 18H

SALLE VIGREUX DE CAMBRONNE LES RIBECOURT

(en face de la Mairie)



Venez rencontrer nos différents exposants

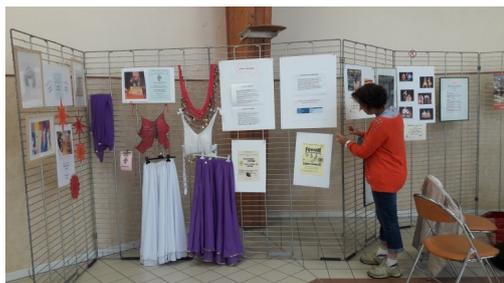
· Produits ménagers bonbons jeux
 produits culinaires parfums d'ambiance

Lingerie

ENTREE GRATUITE

Renseignements 06.67.98.07.86 - 06.59.45.72.54

En cette fin d'année scolaire, faisons une petite rétrospective des activités de la MJC 2017-2018
EN IMAGES ... saurez- vous reconnaître ces évènements ?



(Forum des associations, balade botanique, stage photo, Etoiles de Noël, préparation de la salle Théâtre, concert de slam,)

ET EN PAROLES....

Coté spectacles, nous constatons avec plaisir que la formule « SPECTACLE du DIMANCHE », a eu du succès, et nous nous réjouissons de voir un public nombreux et fidèle qui apprécie la diversité de notre programmation amateur ou professionnel, toujours de grande qualité (théâtre, concert de slam, théâtre pour enfants...)

Ateliers, nous avons proposé 3 nouveautés : Atelier pliage papiers (étoile de Noël), le stage photo et la balade botanique qui seront vraisemblablement reconduites sous la forme de mini stages. Ce format semble bien adapté aux disponibilités des participants.

Troc de plantes : le traditionnel troc de plantes, comme une fleur vivace n'en finit pas de reflorir d'année en année. Nous accueillons des habitués fidèles, mais aussi de nouveaux venus et des curieux, souvent surpris qu'il n'y ait aucune transaction d'argent, lors de ces échanges de plantes et de conseils entre particuliers.

Danse orientale : En raison d'une baisse de fréquentation de l'atelier cette année, nous avons proposé que la fête se déroule au Centre Vigreux. Nous avons eu le plaisir et la surprise d'accueillir encore plus de 80 personnes pour cette fête dont le caractère populaire ne se dément décidément pas ! Dans une ambiance plus resserrée et chaleureuse, les enfants, adolescentes et adultes ont eu à cœur de montrer le résultat d'une année de répétitions. Les parents comme d'habitude ont confectionné de délicieux gâteaux dont un incroyable et magnifique en forme de danseuse orientale !

Azza Guerba, notre animatrice a déjà prévu la rentrée de l'atelier le **mercredi 12 septembre 2018 à 14h**.

Avec **deux nouveaux créneaux** envisagés s'il y a suffisamment de demandes : pour les petites de 3 à 5 ans ainsi qu'un cours pour les adultes.

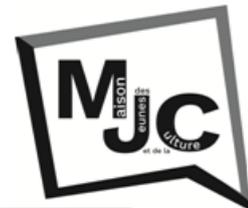
Notre équipe planche déjà sur la programmation 2018-19, car nous sommes sollicités par des troupes qui apprécieraient beaucoup de pouvoir jouer sur la scène de Cambronne.

Pour les plus pressés, retrouvez les infos au fur et à mesure sur notre site : www.mjc-cambronne-les-ribecourt.fr/
 Les dépliants papiers seront distribués début septembre.

La MJC participera au **Forum des Associations qui se tiendra le samedi 8 septembre 2018 Salle du Mariquy**, venez nombreux faire connaissance et vous renseigner, et nous faire part de vos idées.

A tous, toute l'équipe de la MJC souhaite un été heureux, propice à nouvelles découvertes.

STAGE MANGA MJC



Du lundi **09** au vendredi **13** juillet 2018
du **14h à 16h**- ancienne école du centre
A côté de la Mairie de Cambronne les Ribécourt

RENSEIGNEMENTS : **07 67 29 75 37**

<http://www.mjc-cambronne-les-ribecourt.fr/>



STAGE MODELAGE MJC

Du lundi **09** au **13** juillet 2018
Du **16H30 à 18H30**- ancienne école du centre
A côté de la Mairie de Cambronne les Ribécourt
RENSEIGNEMENTS : **07 67 29 75 37**

<http://www.mjc-cambronne-les-ribecourt.fr/>



Yoga

Séances gratuites et ouvertes à tous !

Que vous soyez débutant ou confirmé, seul ou en famille, de 7 à 97 ans, venez pratiquer cette discipline millénaire, en toute simplicité. Pas d'inscription préalable !

Rendez-vous sur place salle Vigreux à Cambronne les Ribécourt.

Jeudi 5 juillet 10h -11h 30

Vendredi 13 juillet 10h-11h30

Vendredi 27 juillet 10h-11h30

Les cours sont animés par Catherine Curdy, Diplômée de l'Ecole André Van Lysebeth

Adhérente FIDHY et adhérente EYVL

INFO Police Municipale

Règlementation et obligations pour l'entretien de jardin entre voisins

En règle générale, la réglementation sur l'entretien de jardin est très précise. Les différentes obligations d'entretien font l'objet de textes de lois qui encadrent parfaitement les différents cas de figure. Cette réglementation rappelle à chacun ses devoirs d'entretien de jardin ainsi que les obligations de vos voisins.



Obligation et réglementation entre voisins

- **A quelle distance du voisin faut-il planter les arbres et les arbustes?**

Les distances de plantation sont très précisément fixées par la loi :

– Si la hauteur de l'arbre (ou de l'arbuste) est supérieure à 2m, la distance doit être au minimum à 2m de la limite de propriété. – Si la hauteur de l'arbre (ou de l'arbuste) est inférieure à 2m, la distance doit être au minimum à 0,5m de la limite de propriété. La distance est établie entre le centre de la haie (ou d'un arbre) et la limite séparative. La hauteur d'une haie mitoyenne se mesure du sol à sa pointe. La hauteur prise en compte est la hauteur de l'arbre ou de l'arbuste à l'âge de sa taille adulte (*article 673 du Code Civil*).

- **Mon voisin peut-il abattre un arbre ou un arbuste planté trop près de son jardin?**

Non. Votre voisin n'a en aucun cas le droit d'intervenir directement dans votre jardin. Vous n'avez pas non plus le droit d'aller tailler ou élaguer l'arbre ou l'arbuste d'un voisin (*article 673 du Code Civil*).

- **Des branches du voisin dépassent dans mon jardin, que faire?**

Vous pouvez légalement obliger votre voisin à élaguer ou à tailler les branches des arbres et des arbustes qui dépassent sur votre jardin. Mais attention, vous n'avez pas le droit de le faire vous-même (*article 673 du Code Civil*).

- **Est-il possible d'arracher les branches et les racines qui dépassent sur mon terrain?**

Oui. Vous avez le droit de couper vous-même de simples racines, ronces ou brindilles qui dépassent depuis le jardin de votre voisin sur votre terrain (*article 673 du Code Civil*).

- **Mon voisin a-t-il le droit de manger mes cerises ou mes pommes?**

Oui, mais à une seule condition : qu'ils soient déjà tombés dans votre jardin. Vous ne pouvez pas cueillir les fruits directement sur les branches qui dépassent de votre voisin, mais vous pouvez les récupérer une fois tombés (*article 673 du Code Civil*).

- **Les haies de mon voisin s'étendent sur le trottoir. Que puis-je faire?**

Les arbres et les haies ne doivent pas empêcher de marcher sur un trottoir ou constituer un danger pour la circulation routière. Vous êtes en droit de demander à votre voisin de s'occuper de la taille de ses haies (*article R. 116-2 du Code de la voirie routière*).

- **Mon voisin brûle ses déchets verts directement dans son jardin, est-ce légal ?**

Non. Il est **interdit** de brûler les déchets verts (gazon tondu, haie taillée, feuilles mortes, branches...) dans son jardin. Des déchetteries implantées sur les communes de **Ribécourt-Dreslincourt** et de **Thourotte** sont mises à la disposition des administrés pour recevoir les déchets végétaux et tous autres déchets polluants (*Arrêté municipal n° PM 2010/14 du 17 Mai 2010*).

- **Est-il possible d'obliger mon voisin à débroussailler son jardin ?**

Oui. Il est obligatoire de débroussailler son terrain selon les conditions suivantes : en zone urbaine, sur l'intégralité du terrain (cas le plus fréquent). A moins de 200 mètres de terrains en nature de bois, forêts, landes, maquis, garrigue, plantations ou reboisements. Autour d'une construction (rayon de 50 mètres) et autour des chemins d'accès (rayon de 10 mètres) (*Code forestier : articles L134-5 à L134-18*).

- **A quelle heure peut-on tondre sa pelouse le matin ou le soir ? Et pendant le week-end ?**

Les travaux de bricolage, jardinage, percussions, vibrations, trépidations, ainsi que l'usage des tondeuses à gazon, taille haies ou autres instruments et outils qui servent au travail du sol, particulièrement bruyants sont tolérés uniquement :

- **Les jours ouvrables de 08 heures 30 à 12 heures et de 13 heures 30 à 19 heures 30,**

- **Les samedis de 09 heures à 12 heures et de 14 heures à 19 heures,**

Les dimanches et jours de fêtes de 10 heures à 12 heures. (*Arrêté Municipal relatif à la lutte contre le bruit N°PM/2017/67 du 26 Octobre 2017*);



Vous pouvez joindre la Police municipale de Cambronne-Lès-Ribécourt du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h à 17h45 au 03.44.76.70.38 et 06.85.99.31.79.
120, rue de la Mairie 60170 Cambronne-Lès-Ribécourt.

INFO Police Municipale

Opération Tranquillité Vacances

Partez plus sereinement ! Vous pouvez demander à la police Municipale de veiller à la sécurité de votre logement pendant vos vacances.



Pour cela, il vous suffit de vous présenter à la police municipale de votre commune et de remplir le questionnaire fournit sur place ou en téléchargement à l'adresse suivante :

<http://www.cambronnelesribecourt.com/>

Les agents passeront alors de manière aléatoire devant chez vous ou sur le palier pour contrôler si tout paraît normal.

L'opération "Tranquillité vacances" est destinée à la protection des habitations privées. Pendant votre absence, ils vous proposent d'exercer une surveillance accrue des logements ainsi signalés.

Aucune demande par courrier ou par téléphone ne pourra être prise en considération.

Pour leur faciliter la tâche, les vacanciers sont invités à se rendre à la police municipale, **au moins 48 heures avant leur départ**, pour signaler les dates de leurs congés (départs et retours). Il vous sera demandé d'indiquer les renseignements suivants :

- identité du requérant et coordonnées
- pièce d'identité
- période d'absence
- adresse du requérant
- personne à prévenir en cas d'incident (coordonnées, adresse)

Attention ! N'oubliez pas de nous avertir en cas de départ retardé, annulé, de retour anticipé ou si vous laissez vos clefs à des tierces personnes.

Vous pouvez joindre la Police municipale de Cambronne-Lès-Ribécourt du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h à 17h45 au 03.44.76.70.38 et 06.85.99.31.79.



120, rue de la Mairie 60170 Cambronne-Lès-Ribécourt.

Vous pouvez également contacter la gendarmerie de Ribécourt-Dreslincourt au 17 ou 03.44.75.82.17.

CAMBRONNE-LÈS-RIBÉCOURT

Vos numéros importants au quotidien

N'appellez surtout pas ces numéros !

SOS Médecins (0,15€)
 Paiement par carte bancaire (0,35€/mm + p...)
 Horloge parlante (2,99€/h)

Numéros d'urgence 24/24 - 7J/7

SOS Médecins (0,15€)
 SOS Serrurier/Cambriolage
 SOS Psychiatrie
 SOS Plombier/Inondation Fuite
 SOS Dentaire
 SOS Electricien/Panne de courant

Transports

Aéroport de Paris
 Air France (0,35€/mm + prix ap...)
 Aéroport de Roissy (0,35€)
 Aéroport de Beauvais (0,45€/mm + prix ap...)

Services & travaux à domicile

Serrurerie 24/24 - 7J/7
 Ouverture de portes 24/24 - 7J/7
 Ouverture de coffres forts
 Plomberie 24/24 - 7J/7
 WC et tuyaux bouchés 24/24 - 7J/7
 Pompage fosse septique 24/24 - 7J/7
 Electricité 24/24 - 7J/7
 Panne de courant 24/24 - 7J/7
 Chauffagiste 24/24 - 7J/7
 Panne chaudière / Chauffe eau
 Vitrine
 Garreaux cassés
 Volets roulants
 Désinsectisation
 Traitement nid de guêpes / Nid d'abeilles 24/24 - 7J/7
 Dépannage toiture / couvreur 24/24 - 7J/7

Ceci est une arnaque ! N'appellez surtout pas ces numéros !

PUBLICITE FRAUDULEUSE DANS VOS BOITES AUX LETTRES

Vous avez dû recevoir ce document dans votre boîte aux lettres.

Ceci est une arnaque et ne provient ni de la commune ni du département.

N'appellez en aucun cas les numéros de téléphone indiqués qui sont surtaxés et dont le sérieux n'est nullement garanti, compte-tenu des prix prohibitif annoncé en tout petit en bas de page.

Comment lutter ensemble contre les problématiques de coloration de l'eau du robinet ?

Les communes de Ribécourt-Dreslincourt, Cambronne-lès-Ribécourt et Pimprez desservies par le SIAEP de la Belle-Anne (Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable) rencontrent des problèmes d'eau colorée à la sortie du robinet. Cette eau dite « rouge » ne représente aucun risque sanitaire et répond aux normes de potabilité imposées par les organismes de santé. Il s'agit de particules de fer et manganèse présentes naturellement dans l'eau.

Pourquoi cette coloration ?

Ces particules se déposent sur les parois des canalisations et se détachent lors des vols d'eau sur les bornes de poteaux incendies. Ces tirages sauvages et illégaux provoquent des à-coups hydrauliques qui secouent les canalisations et décollent les particules fixées.

Comment résoudre le problème ?

Si l'entreprise SUEZ réalise régulièrement des purges pour améliorer la qualité de l'eau, nous pouvons collectivement participer à une meilleure efficacité des actions menées pour un retour à une eau limpide.

- Si vous constatez un tuyau connecté à une borne incendie, appelez directement le service clientèle SUEZ au 0977 401 120* pour qu'ils puissent intervenir dans les meilleurs délais.
- Si vous constatez une eau rouge à la sortie de votre robinet, appelez directement le même service clientèle SUEZ, et non le syndicat ou la mairie, pour que notre délégataire puisse réaliser une cartographie des secteurs concernés et mener des campagnes de purge ciblées sur votre secteur et ainsi mettre en place des actions pérennes (prestations non facturées).

Ces démarches collectives permettront d'améliorer de façon efficace et durable la qualité de l'eau du robinet pour que chaque habitant puisse apprécier le confort de ce service.

APPELEZ LE SERVICE CLIENTELE DE SUEZ AU 0977 401 120

*appel non surtaxé

Communiqué de SUEZ



L'aide de l'ANAH se dédouble pour toucher un public double de propriétaires occupants



On compte désormais deux aides de l'ANAH : l'aide « sérénité » et l'aide « agilité ».

Les aides de l'ANAH Sérénité et Agilité sont toutes deux accordées sous condition de ressources.

Deux aides complémentaires destinées à deux publics différents

- ◆ L'aide ANAH « Sérénité » est accordée sous la condition d'un gain énergétique après travaux d'au moins 25%, ce qui nécessite souvent un projet global de travaux d'amélioration.
- ◆ L'aide ANAH « Agilité » aide des travaux ponctuels d'amélioration thermique :
 - Isolation des murs
 - Isolation des toitures
 - Changement de mode de chauffage

L'aide ANAH « Sérénité » s'applique à des projets d'amélioration thermique globale, souvent avec des « bouquets de travaux » y compris quand les propriétaires ont des revenus très modestes.

En effet l'aide du Conseil Départemental et la nouvelle aide de la Région Hauts-de-France sont attribuées sous des conditions de performance énergétique. Elles peuvent très souvent accompagner l'aide de l'ANAH « Sérénité ». C'est également le cas de l'aide mise en place par la Communauté de Communes.

Cela signifie qu'un projet performant et coûteux peut se traduire par un cumul d'aides important et donc reste à charge très faible.

En revanche, l'aide ANAH « Agilité » s'adresse à des propriétaires dont le logement a déjà connu des travaux d'amélioration thermique et qui ne nécessitent plus que des travaux ponctuels.

D'autres aides encore, peuvent être sollicitées : crédit d'impôts, TVA à 5,5%...

Pour en savoir plus sur les aides de l'ANAH et les autres aides à l'amélioration de l'habitat, **contacter l'ADIL au 03 44 48 61 30.**



DIRECTION DE LA SANTE PUBLIQUE
Sécurité Sanitaire et Santé Environnementale
 55R avenue Willy Brandt 93777 FURAI II F
Contrôle sanitaire des
Eaux DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

Affaire suivie par :
 Thierry Durant
 Tel : 03 44 89 61 38

Destinataires

MONSIEUR LE PRESIDENT - SYNDICAT DES EAUX DE BELLE ANNE
 MONSIEUR LE MAIRE - MAIRIE DE CAMBRONNE LES RIBECOURT
 MONSIEUR LE DIRECTEUR - SUEZ-

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé, dans le cadre du contrôle sanitaire, sur l'unité de gestion de :

LA BELLE ANNE

Prélèvement	00110125	Commune	CAMBRONNE-LES-RIBECOURT
Unité de gestion	0105 LA BELLE ANNE	Prélevé le :	lundi 14 mai 2018 à 09h00
Installation	UDI 000721 RIBECOURT-DRESLINCOURT	par :	LDAR
Point de surveillance	S 000000999 CENTRE VILLAGE	Type visite :	D1
Localisation exacte	MAIRIE ROBINET SIMPLE DES TOILETTES		

Mesures de terrain

	Résultats	Limites de qualité	Références de qualité
		inférieure	supérieure
Température de l'eau	17 °C		25,00
Température de mesure du pH	17,2 °C		
PH	7.2 unité pH		6.50 9.00
Chlore libre	0,24 mg(Cl2)/L		
Chlore total	0,26 mg(Cl2)/L		

Analyses laboratoire

Type d'analyse : 060D1_4 Analyse effectuée par : LDAR DE L'AISNE 0204
 Code SISE de l'analyse : 00110276 Référence laboratoire : H_CS18.5368.1

	Résultats	Limites de qualité	Références de qualité
		inférieure	supérieure
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES			
Aspect (qualitatif)	0	X	
Couleur (qualitatif)	0	X	
Odeur (qualitatif)	0	X	
Turbidité néphélométrique NFU	<0,30	NFU	2,00
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES			
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	<1	n/mL	
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	<1	n/mL	
Bactéries coliformes /100ml-MS	0	n/(100mL)	0
Entérocoques /100ml-MS	0	n/(100mL)	0
Escherichia coli /100ml -MF	0	n/(100mL)	0
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE			
PH	7.3	unité pH	6.50 9.00
MINERALISATION			
Conductivité à 25°C	835	µS/cm	200,00 1100,00
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES			
Ammonium (en NH4)	<0,050	mg/L	0,10
Nitrates (en NO3)	<0,5	mg/L	50,00
Nitrites (en NO2)	<0,010	mg/L	0,50
FER ET MANGANESE			
Fer total	9,3	µg/L	200,00
Manganèse total	3,5	µg/L	50,00
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL			
Température de mesure du pH	21,2	°C	

Conclusion sanitaire (Prélèvement N° : 00110125)

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Signé à Beauvais le 20 juin 2018

Pour le Directeur
 L'ingénieur d'Etudes Sanitaires

J.Lejeune

ETAT CIVIL

naissances

Lorine SEZILLE le 22 mai
Ambre RESSONS le 09 juin

mariages

Mickaël HORTU et Anne URLI le 28 avril
Claudy DUBOIS et Marie DEPEYRE le 02 juin
Régis LAFFILEZ et Sarah DESIRE le 02 juin

Noces d'émeraude (40 ans)

Didier et Géraldine DEGREMONT le 09 juin

décès

Michel HAGARD le 1er avril
Madeleine LESAGE épouse SMAK le 1er avril
Rosette LAMBERT vve LEMAIRE le 08 avril
Daniel MARECHALLE le 30 juin

Recap' des Manif'

05 juillet	YOGA - M.J.C.
08 juillet	Marche à Cuts - Les Godillots
09 au 13 juillet	Stages de modelage et manga - M.J.C.
12 juillet	Repas croisière - Club des Aînés
13 juillet	YOGA - M.J.C.
13 juillet	Festivité de la Fête Nationale
14 juillet	Commémoration - Les Anciens Combattants
27 juillet	YOGA - M.J.C.
05 août	Marche à Choisy-au-Bac - Les Godillots
10 août	Pêche à la carpe de nuit - AP4EA
08 septembre	Forum des Associations
10 au 12 septembre	Voyage à Prague - Club des Aînés
16 septembre	Concours de pêche - AP4EA
22 et 23 septembre	Salon VDI - C.F.C.E.
23 septembre	Marche d'Automne
07 octobre	Sortie à Paris - Les Godillots
14 octobre	Marche à Elincourt - Les Godillots
21 octobre	Les Chants Boul'Tout
25 octobre	Fête de l'Amitié - Club des Aînés

BIENTÔT 16 ANS !

PENSEZ AU RECENSEMENT

C'EST OBLIGATOIRE



Nous vous rappelons que les jeunes Français(es) né(e)s en Juillet, Août et Septembre 2002 doivent se faire recenser dans les trois mois après leur 16ème anniversaire.

Les jeunes gens concernés ou leurs parents sont priés de se présenter en Mairie munis **du livret de famille** et de **la carte nationale d'identité de l'enfant.**

HORAIRES DE LA MAIRIE JUILLET-AOÛT

Lundi 13h30 - 17h30
Mardi 10h00 - 12h00
13h30 - 17h30
Mercredi 13h30 - 17h30
Jeudi 10h00 - 12h00
13h30 - 17h30
Vendredi 13h30 - 17h30

120, rue de la Mairie

Tel : 03 44 76 81 21

Fax : 03 44 75 02 70

FERMETURE DU SERVICE PASSEPORT/CARTE NATIONALE D'IDENTITE

DE RIBECOURT-DRESLINCOURT

DU LUNDI 6 AU JEUDI 16 AOUT 2018 INCLUS



**POUR JOINDRE
VOTRE POLICE MUNICIPALE**
Veuillez composer le 03 44 76 70 38
ou le 06 85 99 31 79

N'hésitez pas à nous faire parvenir vos courriers
Ils pourront rester anonymes par simple demande de votre part.

Notre adresse :

etat-civil@mairie-cambronnelesribecourt.com

PORTES DE GARAGE



Sectionnelle



Battante



Enroulement

PORTAILS • CLÔTURES



- Fer ■ Bois
- Alu ■ PVC



Tous nos produits sont certifiés :



ETS NORMAND



*Solutions de fermetures
et d'isolations pour l'habitat
et l'industrie*



ETS NORMAND SARL - SIRET 783 928 810 80017 - APE 4332A - JCL Imprimerie Noyon - 03 44 75 97 00 - Ne pas jeter sur la voie publique

Notre établissement est agréé
RGE et Qualibat



Nos produits sont certifiés français

3 Portail Saint-Eutrope - 60400 NOYON

09 53 63 87 86
06 75 38 05 03

etsnormand60@gmail.com

LA SER ASSURE LA FOURNITURE
ET LA DISTRIBUTION QUOTIDIENNE
D'ÉLECTRICITÉ DEPUIS 1922 SUR LES CANTONS DE :
NOYON - THOUROTTE

SER
SICAB
L'électricité de proximité

2, avenue du Parc - Parc d'Activités de Noyon-Passel - 60400 Passel • Tél. : 03 44 09 10 20

www.serlassigny.fr

SARL
René **TESTE**

PLOMBERIE
CHAUFFAGE
CLIMATISATION
INSTALLATION & DÉPANNAGES
COUVERTURE
GAZ - FIOUL - ÉNERGIES RENOUVELABLES

03 44 09 55 97
Fax 03 44 09 94 75
167, rue du Mont Renaud
60400 Pont l'Evêque
teste.rene@wanadoo.fr

À VOTRE SERVICE

Chauffage - Plomberie
Sanitaire
S.A.R.L. **CARDON Patrick**
384, rue du Marais de l'Épine
B.P. 10047 - 60150 MELICOCQ
Tél.: 03 44 76 08 20
Fax : 03 44 76 39 07
e-mail : cardonpatrick@free.fr
www.plombier-chauffagiste-cardon-oise.fr
Siret : 492 362 801 00010 - APE 4322B

CONTROLE TECHNIQUE
SECURITEST
CONTROLE TECHNIQUE AUTOMOBILE

AUTO-BILAN RIBÉCOURT
Habilité GPL (à côté de Peugeot)

03 44 76 06 35

Prochainement THOUROTTE Centre Commercial Super U
AUTO-BILAN NOYON 03 44 44 15 30

À 5 minutes de Noyon direction Compiègne sur la nouvelle voie express

Venez découvrir
votre Centre
E.Leclerc
de Ribécourt



HYPERMARCHÉ

L'HYPER le - cher de la région

E.Leclerc 
RIBECOURT-DRESLINCOURT
meilleur et moins cher



TEL. : 03 44 91 65 50

Devenez FAN et suivez toute notre actualité !
Page Facebook : 
E.Leclerc Ribécourt



TROSLY MOTOCULTURE
2 Rue Sainte Claire 60350 Trosly Breuil
Tél:0344971120 Fax: 0344852664

**CINÉMA
PARADISIO**

4 SALLES
NOYON



Horaires des séances sur
www.cinema-paradisio.fr



Retransmission en direct du METROPOLITAN Opéra - Connaissance du monde



Nos activités :

Installations électriques HTA – BTA
Gestion d'énergie
Éclairage public routier et autoroutier
Réseaux électriques aériens et souterrains
Signalisations

5 Avenue Henri ADNOT
ZAC de mercières – CS 90117
60201 COMPIEGNE Cedex

Tél : 03 44 90 98 98 – Fax : 03 44 90 98 99

Le Cambronnais

Rédaction

Commission information &
Secrétaire de Mairie

Conçu & imprimé

Par la Mairie

N° 17, juillet 2018

Tirage : 870 exemplaires